

ORDRE DU JOUR de la séance du Conseil Municipal du 2 avril 2024 à 19h30 à l'Hôtel de Ville

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 février 2024
2. Compte de gestion - Année 2023.
3. Compte administratif - Année 2023.
4. Bilan des acquisitions et cessions immobilières – Année 2023.
5. Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023.
6. Fixation des taux d'imposition de la fiscalité directe locale - Année 2024.
7. Budget primitif - Année 2024.
8. Subventions aux associations sportives - Année 2024.
9. Subventions aux associations socio culturelles 2024.
10. Subvention au collectif Printemps du Jazz 2024.
11. Subvention à l'association MJC MPT Camille Claudel et convention financière - année 2024.
12. Versement de la participation au FONJEP pour le poste de Directeur - année 2024.
13. Convention de moyens sur les pratiques artistiques en direction des scolaires entre la commune et la Ferme du Buisson - année 2024.
14. Subvention au CCAS - Année 2024.
15. Inscription du Boulevard Camille Saint-Saëns dans le futur contrat de ville pour la période 2024-2030.
16. Modification des conditions d'inscription au service des aînés de la commune.
17. Modification du tarif de l'adhésion payante annuelle au service des Aînés.
18. Proposition de zones d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la loi relative à l'Accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023.
19. Subvention de fonctionnement aux coopératives scolaires de janvier à juin 2024.
20. Fixation des montants des frais de scolarité applicables aux autres communes pour l'année scolaire 2023/2024.
21. Contrat cartes Imagine R - Année scolaire 2024-2025.
22. Communication du Maire (Décisions du Maire prises en vertu de la délégation prévue à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales).